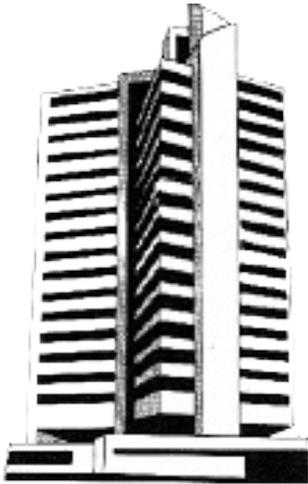




Déclaration des fédérations Solidaires, Cgt, Fo, Cfdt-Cftc et Unsa au rassemblement Tripode à Nantes, le 27 février 2019.



Notre présence, aujourd'hui, à vos côtés, est le témoignage d'un engagement fort et permanent de nos fédérations des Finances Solidaires, Cgt, Fo, Cfdt -Cftc et Unsa.

Il n'est pas une réunion ministérielle d'importance où le dossier Tripode n'est pas abordé.

Vendredi 22 février, le secrétaire d'Etat M. Dussopt, qui tentait une visite surprise discrète à la trésorerie de Rezé, a été interpellé par des militants rassemblés à la hâte sur sa volonté de détruire le tissu des implantations de Finances Publiques... mais aussi sur le Tripode.

Grâce à votre combat pour le classement du Tripode en site amianté, nous avons compris que, l'amiante ne contaminait pas que certains secteurs comme le maritime et l'aéronavale de la Douane, ou certaines catégories comme les personnels ouvriers et de service, mais se révélait une menace pour toutes et tous les agents des Finances de nombreux sites ministériels, domaniaux et locatifs.

Votre exposition exceptionnelle par son ampleur et son intensité et ses conséquences dramatiques démontrées par 3 études épidémiologiques successives auraient dû conduire depuis longtemps les Ministres à classer le Tripode en site amianté.

Hélas, malgré des avancées importantes que nous avons obtenues en luttant ensemble, toujours unis, nous nous heurtons encore à un mur où chaque courrier de Ministre renvoie à un autre Ministre la responsabilité de l'immobilisme gouvernemental.

Prompts à attaquer le service public économique et financier par des plans de restructuration jamais vus, nos Ministres méprisent la souffrance et la colère des victimes de l'amiante de nos ministères.

Pourtant, le combat des amiantés du Tripode avait obligé nos ministères à être en pointe sur la réglementation et le traitement de la question de l'amiante. Plusieurs guides ministériels devaient améliorer la protection des agents contre l'amiante et d'autres cancérigènes comme les gaz toxiques dans les conteneurs. Un plan de désamiantage financé sur des crédits spéciaux avait permis quelques travaux importants entre 2009 et 2011.

Mais cette priorité légitime a été rapidement abandonnée.

Après la découverte en 2017 dans la Tour de Bretagne de systèmes de désenfumage amiantés dégradés qui contaminaient nos collègues des Finances et bien d'autres salarié.e.s, un diagnostic national de ces systèmes présents dans plus de 50 sites avait été exigé par nos fédérations et promis depuis plus d'un an.

Nous avons mené le combat, avec vous, et les Ministres s'étaient engagés à la mise à jour des repérages d'amiante et une signalétique généralisée dans tous les locaux concernés.

Ici même, à Nantes, des préventeurs des ministères économique et financier ont inventé un type de signalétique amiante efficace et simple qui permettrait d'éviter de nouvelles contaminations d'agents des Finances et des intervenant.e.s extérieur.e.s.

Tous les travaux de désamiantage sont gelés !





Mais aujourd'hui, toutes ces mesures sont bloquées par les Ministres comme le classement du Tripode l'est par le gouvernement !

Chaque reconnaissance de maladie professionnelle amiante est redevenue un parcours du combattant !

Le simple bon sens, qui voudrait que tout regroupement d'agents des Finances se fasse dans des locaux exempts d'amiante, n'est pas respecté !

Pour toutes ces raisons, nos fédérations partagent votre combat, car il est le leur !

Nous vous témoignons ici de notre solidarité avec :

- la lutte des amiantés du Tripode ;
- le combat de toutes les victimes de l'amiante et des cancérogènes aux Finances ;
- toutes celles et tous ceux qui se battent en Loire-Atlantique, partout dans notre pays et dans le monde contre les empoisonneurs de l'amiante et des autres cancérogènes, pesticides, et autres produits dangereux.

**Déclaration des fédérations Solidaires, Cgt, Fo, Cfdt-Cftc et Unsa
au rassemblement Tripode à Nantes, le 27 février 2019.**